

Catégorie

Voit. de tourisme

Marque

GUTBROD

Désignation du type / Signe de reconnaiss.

Superior

Bordereau-type

N° **714**

Moyens de reconnaissance du type Désignation "Superior" sur les ailes et s/plaquette du constructeur
 N° de châssis frappé A l'avant, à droite, latéralement s/longeron et s/plaquette du constructeur
 N° de moteur frappé A l'avant, sur bloc-cylindres
 Constructeur du châssis GUTBROD Motorenbau G.m.b.H., PLÖCHINGEN (Württb.) Allemagne
 Constructeur du moteur GUTBROD Motorenbau G.m.b.H., PLÖCHINGEN (Württb.) Allemagne

MOTEUR

Marque et type GUTBROD Sup.
 Genre En ligne, longitud.
 Carburant Benzine/huile
 Nombre cyl. 2 Temps 2
 Alésage 71 mm.
 Course 75 mm.
 C.V.-Impôt 3,024
 Cylindrée totale 593,5 cm³
 C.V. frein 20
 Refroidissement Eau
 Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
 Entraînement sur roues avant
 1. Frein A pied : Hydraulique sur les 4 roues
 2. Frein A main : Mécanique, à câble, sur roues arrières
 3. Frein —
 Frein de remorque —
 Direction A gauche
 Crochet de remorque —
 Nombre de vit. avant 3
 Vit. en 1^{re} vit. 20 en prise dir. 105 km/h.

CARROSSERIE

Constructeur GUTBROD
 Genre/Forme PLÖCHINGEN
 Cabrio-Limousine
 Nombre de portes 2
 Nombre de places ass. *) Total 2-3
 Avant 2 Milieu — Arrière 1
 Nombre de places debout —
 Pour motos : Siège arrière —
 Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	900 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	420 kg.	290 kg.	710 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			— kg.
Pneumatiques : Dimension	4.25 - 15		simples
Capacité de charge (par pneu 310 kg.) par essieu	620 kg.	620 kg.	

ATTESTATION DE TYPE

COMMISSION D'EXPERTISE-TYPE DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque HELIX
 Feux de position 2, dans les phares
 Feux stop 1, au centre combiné avec
 Indicateurs de direction : Syst. 2, flèches (150 mm.)
 Avertisseur 1, avert. élect.
 Syst. anti-éblouissant Ampoules Bilux à cuiller
 Feux rouges 2, à gauche et à droite
 Eclairage du No de contr. 1, au centre
 Emplacement Noyés dans part. sup. carr. derr. portes
 Essuie-glace 2, électriques

1)

DIMENSIONS

Voie { avant 1.130 mm.
 arrière 1.150 mm.

Largeur hors-tout AV. 1.365 AR. 1.460 mm.

Empattement 2.000 mm.

Longueur hors-tout 3.500 mm.

Hauteur (non chargé) 1.355 mm.

Garde au sol 160 mm.

Porte à faux, arrière — mm.

Crochet de remorque (haut, dep. sol) — mm.

Crochet de remorque (porte à faux) — mm.

Diamètre de braquage ext. gauche 11,40 m.

Diamètre de braquage ext. droite 9,00 m.

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge

Largeur du pont de charge

Hauteur Intérieure

Haut. du pont dep. le sol

Ridelles (hauteur)

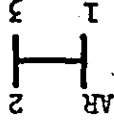
mm.

mm.

mm.

mm.

mm.



OBSERVATIONS

*) Nombre de places ass. : Il peut être accordé 2 - 3 places lorsque la banquettes arrière est aménagée avec un siège (cousin et dossier) ; dans le cas contraire seuls 2 places peuvent être autorisées.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RB)
 1) Eclair. No. de contr. : Fenêtre en celluloïd à remplacer par du verre ou du Plexiglas ; en outre veiller à ce que le boîtier soit hermétique afin d'empêcher l'intrusion d'eau ou de poussière.

Lieu et date de l'expertise-type

Zürich, le 6. 3. 1951

La commission d'expertises-types